

**Appel à consultation pour l’animation de modules de formation en matière de lutte contre les changements climatiques au profit de jeunes africains**

Date : 09 juin 2023

**Pays** : Maroc.

**Description de la mission :** Animation de modules de formation en matière de lutte contre les changements climatiques au profit de jeunes africains

**Titre du projet** : Renforcement opérationnel du 4C Maroc.

**Lieu d’affectation** : Rabat, Maroc.

**Date limite de dépôt des candidatures** : 23 juin 2023 à 12h00

Les offres seront envoyées par mail à l’adresse suivante : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

Ou envoyé à l’adresse suivante :

**Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc**

**Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc**

**Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad**

**Rabat, Maroc**

Toute demande d’informations complémentaires sera faite par email à :[ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) .

# Contexte

Le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc), créé en 2016 en tant que groupement d’intérêt public, agit comme une plateforme de dialogue et de renforcement des capacités mise en place pour appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques climatiques, à l’échelle locale, nationale, et continentale. Le Centre 4C travaille au profit de bénéficiaires aux profils variés, issus du secteur public, privé, du secteur de la recherche scientifique et de la société civile, afin qu’ils puissent détenir les capacités et les compétences nécessaires pour transformer les engagements climatiques du Royaume en actions sur le terrain.

Conscient de l’importance de la participation et de l’implication des jeunes dans l’action climatique, le 4C a mis en œuvre ces dernières années de multiples activités qui visent à favoriser le renforcement des capacités et l’autonomisation des jeunes, notamment à travers des actions ciblées, en collaboration avec des universités nationales, qui ont permis l’intégration du changement climatique dans des modules universitaires et le développement de trois masters nationaux consacrés au changement climatique.

D’autre part, le Centre de Compétence en Changement Climatique 4C Maroc a initié une initiative pour le renforcement des capacités de jeunes africains dans les différents domaines du changement climatique pour leur permettre de disposer de l’expertise nécessaire à la mise en place des stratégies et politiques résiliente face aux changements climatiques et pouvoir monter des projets éligibles à la finance climatique mondiale dans leurs pays respectifs.

Ainsi, pour assurer l’implication des jeunes dans l’action climatique, et de renforcer les capacités de la jeunesse africaine en matière de changement climatique, le Centre 4C Maroc a organisé, grâce à l'appui du projet « Renforcement Opérationnel du 4C » du Programme des Nations Unies pour le Développement (RO4C/PNUD), ***« la Masterclass du 4C sur les changements climatiques*** », qui correspond sans doute à l’action phare du Centre en matière de renforcement des capacités des jeunes dans le domaine du changement climatique, et qui vise à terme à mettre en place une pépinière d’experts africains capables de répondre aux besoins du continent en matière de lutte contre les changements climatiques.

La Masterclass du 4C est une formation intensive gratuite destinée à des jeunes africains de moins de 35 ans, dans laquelle plusieurs experts de haut-niveau, nationaux et internationaux, sont mobilisés pour animer les différentes sessions. Plusieurs thématiques en lien avec la lutte contre les changements climatiques y sont abordées, notamment : la vulnérabilité climatique et l’adaptation aux impacts néfastes des changements climatiques, l’inventaire des gaz à effets de serre, l’atténuation des émissions des gaz à effets de serre, la finance climat, ou encore les négociations internationales sur les changements climatiques. La Masterclass est organisée en deux phases : la Masterclass I qui dure quatre mois, et la Masterclass II de spécialisation qui dure deux mois. La Masterclass du 4C sur les changements climatiques a été un réel succès et continue à susciter l’attention de plusieurs jeunes africains intéressés par renforcer leurs capacités dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Plusieurs éditions ont été organisées depuis l’année 2020 et 1200 jeunes ont été formés jusqu’à présent.

Pour l’édition 2023, le Centre 4C Maroc souhaite transformer la Masterclass en «***African Climate Academy***», dans le but d’améliorer son offre en matière de renforcement des capacités au profit des jeunes africains, l’adapter davantage à leurs besoins, et consolider de manière générale ses efforts pour former une pépinière de jeunes experts et leaders africains dans le domaine des changements climatiques.

C’est dans ce cadre que le Centre 4C lance, avec l’appui du projet RO4C/PNUD, cet appel à consultation pour le renforcement des capacités des jeunes diplômés ou professionnels africains, y compris du Maroc, dans le cadre de l’édition 2023 de la Masterclass II, l’édition 2023 de l’African Climate Academy, et au profit des étudiants des universités partenaires du Centre 4C.

# Objectif

L’objectif de cette consultation est de former des jeunes diplômés et/ou professionnels africains dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.

# Description des programmes de formation

La mission consistera à animer des modules de formation en matière de lutte contre les changements climatiques dans le cadre de quatre programmes de formation séparés, à savoir :

1. La phase virtuelle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy (PV-ACA2023),
2. La phase présentielle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy (PP-ACA2023),
3. L’édition 2023 de la Masterclass II (MCII2023),
4. Les formations destinées aux étudiants des 6 universités partenaires du Centre 4C.

1. **La phase virtuelle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy :**

* L’édition 2023 de l’African Climate Academy est destinée à des jeunes diplômés ou professionnels de moins de 35 ans, issus de pays africains, intéressés par renforcer leurs capacités dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.
* L’African Climate Academy sera scindée en deux phases : une première phase virtuelle de la formation qui sera dispensée en distanciel, et une deuxième phase présentielle qui aura lieu au Maroc, au profit d’un groupe réduit de participants sélectionnés à l’issu de l’évaluation finale de la première phase.
* La phase virtuelle de l’African Climate Academy prévoit la participation de 300 jeunes africains.
* Dix séances de formation, de 3h chacune, abordant différentes thématiques, étalées sur deux semaines, sont prévues lors de cette phase.

1. **La phase présentielle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy :**

* Une évaluation finale des connaissances aura lieu dès la clôture de la phase virtuelle de l’African Climate Academy. Parmi les 300 participants à la phase virtuelles, seuls les participants ayant obtenu les 50 meilleures notes seront sélectionnés pour bénéficier de la phase présentielle de l’African Climate Academy.
* La phase présentielle de l’African Climate Academy se déroulera au Maroc pendant une semaine.
* Six séances de formations, de 4 heures chacune, seront organisées au profit des 50 participants les plus méritants.

1. **L’édition 2023 de la Masterclass II :**

* Les participants à l’édition 2023 de la Masterclass II de spécialisation correspondent aux lauréats de l’édition 2022 de la Masterclass I (environ 150 participants). Les participants seront divisés en deux groupes de spécialisation :
  + Le groupe « Atténuation et inventaire des GES »,
  + Le groupe « Vulnérabilité et adaptation aux impacts néfastes des changements climatiques ».
* La formation sera dispensée à distance pour l’ensemble des participants retenus. La formation sera structurée en 10 séances de 3h chacune, pour chacun des deux groupes, et durera 2 mois.

1. **Les formations au profit des étudiants des universités partenaires du Centre 4C :**

Le Centre 4C a signé cinq conventions de partenariats avec des universités publiques issues de différentes régions du Maroc : l’Université Abdelmalek Essaadi de Tétouan, l’Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, l’Université Cadi Ayyad de Marrakech, l’Université Ibn Zohr d’Agadir, et l’Université Mohammed V de Rabat. Dans ce cadre, le Centre 4C a apporté son appui aux universités marocaines pour la création de masters spécialisés en changement climatique. Ainsi, trois universités ont obtenu les accréditations pour mettre en place des masters avec le soutien du 4C Maroc, il s’agit de : l’Université Abdelmalek Essaadi de Tétouan, l’Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, l’Université Cadi Ayyad de Marrakech.

Dans le cadre de ces partenariats, des modules formation en matière de lutte contre les changements climatiques seront dispensés en présentiel aux étudiants de six universités marocaines. Pour chaque université, 50 étudiants bénéficieront de la formation qui sera structurée en 10 séances de 2h chacune, et durera 3 jours au total.

1. **Aperçu du contenu des quatre programmes de formation**

Ci-dessous un tableau qui récapitule l’ensemble des modules et des séances de formations qui seront animés dans le cadre des quatre programmes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Modules** | **Nombre de séances** | **Durée de la séance (h)** |
| **Programme 1 : Phase virtuelle de l'ACA** | | |
| Bases scientifiques des changements climatiques | 1 | 3 |
| Atténuation | 3 | 3 |
| Adaptation | 3 | 3 |
| Négociations | 1 | 3 |
| Finance climat | 1 | 3 |
| Intégration des CC dans les politiques | 1 | 3 |
| ***Total PV - ACA*** | ***10*** | |
| **Programme 2 : Phase présentielle de l'ACA** | | |
| Finance climat | 2 | 4 |
| Adaptation | 2 | 4 |
| Atténuation | 2 | 4 |
| ***Total PP - ACA*** | ***6*** | |
| **Programme 3 : MCII2023** | | |
| Atténuation | 10 | 3 |
| Adaptation | 10 | 3 |
| ***Total MCII2023*** | ***20*** | |
| **Programme 4 : Universités partenaires** | | |
| Bases scientifiques des changements climatiques | 1 | 2 |
| Atténuation | 3 | 2 |
| Adaptation | 3 | 2 |
| Négociations | 1 | 2 |
| Finance climat | 2 | 2 |
| ***Total par université*** | ***10*** | |
| ***Total pour les 6 universités ciblées*** | ***60*** | |

***Tableau 1 : Contenu indicatif des programmes de formation***

Ci-dessous un tableau qui récapitule le contenu indicatif de l’ensemble des modules qui seront animés dans le cadre des quatre programmes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Modules de formation** | **Contenu à titre indicatif** |
| Bases scientifiques du changement climatique | * Fondements scientifiques du changement climatique * Scénarios climatiques (types, downscaling, modèles régionaux, etc.) * Le cadre juridique international de la lutte contre le changement climatique * Les engagements des pays développés et des pays en développement dans le cadre de la CCNUCC, du Protocole de Kyoto et de l’Accord de Paris * Les rapports du GIEC |
| Atténuation des émissions de gaz à effets de serre (GES) | * Les instruments clés de l'atténuation, les politiques, et les pratiques * Les approches sectorielles relatives aux technologies et pratiques de l'atténuation * Les bénéfices de l'atténuation * L'intégration de l'atténuation dans la planification du développement * Aperçu sur les systèmes d’inventaire des GES (définition des méthodes, stratégie de gestion des données, système MRV, etc.) |
| Adaptation aux impacts néfastes des changements climatiques | * Vulnérabilité des pays africains face aux risques climatiques * Cartographie des risques climatiques * Stratégie d’adaptation, étapes d’élaboration, et de mise en œuvre * Conséquences économiques et sociales du changement climatique et de la non-adaptation |
| Négociations internationales climatiques | * Gouvernance mondiale de la crise climatique * Moments et instances clés de la gouvernance climatique * Le régime climatique, pouvoir, et justice climatique * L’action publique et les acteurs du régime climatique * Participation à la COP : les zones, l’accès à la COP, l’agenda et programme de la COP, les délégations, etc. |
| Finance climat et montage de projets bancables | * Le concept de la finance climat * L’économie du changement climatique * Les instruments, les mécanismes et les modalités de la budgétisation du changement climatique |
| Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale (ICCPT) | * Lien entre changements climatiques et politiques publiques * Processus d’intégration des changements climatiques dans les processus de planification territoriale * Enjeux et défis de l’intégration des changements dans la planification territoriale en Afrique |

***Tableau 2 : Contenu indicatif des modules de formation***

**NB** : Pour l’ensemble des programmes, les thématiques sont données seulement à titre indicatif comme contenu minimal des cours, et le soumissionnaire est appelé à proposer tout autre chapitre qui lui semble pertinent. Ces propositions complémentaires seront d’ailleurs considérées dans le jugement du contenu technique des offres proposées.

# Missions et tâches de la consultation

Pour répondre à l'objectif susmentionné, les consultants devront accomplir les tâches suivantes :

1. **Mission 1 : Préparer et développer le programme et le contenu des formations** 
   1. **Elaborer le contenu des programmes de formation**

Les experts seront appelés à élaborer le contenu et déroulement détaillés des programmes de formation en s’inspirant des tableaux 1 et 2 présentés plus haut, et ce pour :

1. La phase virtuelle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy (PV-ACA),
2. La phase présentielle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy (PP-ACA),
3. L’édition 2023 de la Masterclass II (MCII2023),
4. Les universités partenaires du Centre 4C.

Une fois le contenu et le déroulement des programmes de formation validés par l’équipe du Centre 4C, les experts pourront procéder au développement du contenu et des supports des modules de formation. Les experts devront également faire des propositions concernant les visites de terrain à organiser dans le cadre de la phase présentielle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy.

* **L1 : Rapport présentant le contenu et le déroulement détaillés des quatre programmes de formation**
  1. **Développer le contenu des modules de formation**

L’expert devra soumettre les modules de formation sous format PPT modifiable, en utilisant le modèle du 4C en amont des séances de formation, pour validation par l'équipe du Centre 4C.

Le contenu des modules de formation devra tenir compte des dernières évolutions et actualités dans le domaine des changements climatiques (les derniers rapports du GIEC, les résultats de la COP 27 et les prévisions pour la COP 28, les thématiques émergentes dans le domaine des changements climatiques, etc.). L’expert devra prendre systématiquement en compte le contexte des pays africains lors du développement du contenu de formation.

* **L2 : Présentations sous format PPT des modules de formation des quatre programmes**

1. **Mission 2 : Animer les séances de formation**
   1. **Animer les formations des quatre programmes :**

Les experts seront amenés à animer les modules de formation des 4 programmes prédéfinis comme suit :

* **La phase virtuelle de l’édition 2023 de l’African Climate Academy :**
  + Il est prévu de dispenser la première phase de l’African Climate Academy en virtuel en après-midi en semaine, pendant 10 jours étalés sur deux semaines. Au total, 10 séances seront organisées, pour une durée de 3 heures chacune.
* **La phase présentielle de l’édition 2023 de de l’African Climate Academy :**
  + Il est prévu de dispenser la deuxième phase de la formation en présentiel pendant 1 semaine à Rabat, au Maroc. Cette phase inclura également des visites de terrain (ex : 1 journée au Green Energy Park de Ben Guérir). Au total, 6 séances seront organisées, pour une durée de 4 heures chacune.
* **L’édition 2023 de la Masterclass II :**
  + Il est prévu de dispenser la formation en distanciel, en organisant deux séances par semaine : une journée de la semaine sera dédiée au groupe atténuation, et une autre journée dédiée au groupe adaptation. Au total, 20 séances seront organisées, pour une durée de 3 heures par séance.
* **Les formations au profit des étudiants des universités partenaires du Centre 4C.**
  + Il est prévu de dispenser des formations en présentiel aux étudiants de 6 universités au Maroc. Pour chaque université, 10 séances seront organisées, pour une durée de 2 heures par séance, pour une durée de 3 jours.

Le nombre de séances allouées à chaque module et pour chaque programme de formation est spécifié dans le « *Tableau 1 : Contenu indicatif des programmes de formation* », figurant dans la page 4 de ce document.

**Durant cette semaine de formation de spécialisation, les experts sont appelés à diversifier le contenu pédagogique et à utiliser différentes méthodes d’apprentissage : film, cas pratiques, travaux de groupe, jeu de rôle, étude de cas, exercices d’application etc.**

**Les frais de déplacement des consultants pour les visites de terrain et pour les formations en présentiel dans les différentes universités sont à leur charge, et doivent donc être intégrés dans l’offre financière.**

* **L3 : Animer les formations virtuelles et présentielles des quatre programmes**
  1. **Gérer le volet logistique :**

Les experts seront amenés à gérer certains aspects logistiques, à savoir :

* Pour les programmes dispensés en virtuel, l’expert se chargera de l’envoi des liens de connexion Microsoft Teams en amont des séances de formations, ainsi que des supports de formation aux participants à la fin de la séance.
* Pour les programmes dispensés en présentiel, l’expert sera également en charge de l’envoi des supports de formation aux participants.
* **L4 : Gérer la logistique des formations virtuelles et présentielles des quatre programmes**

1. **Mission 3 : Préparer et organiser les évaluations des participants**

Les experts sont appelés à élaborer des évaluations des connaissances pour les programmes de formation suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programme de formation** | **Evaluations à organiser** | |
| Phase virtuelle de l'ACA | 6 quizz à mi-parcours | 1 évaluation finale |
| Phase présentielle de l'ACA | 3 quizz à mi-parcours | 1 évaluation finale |
| MCII2023 – Groupe Atténuation | 2 quizz à mi-parcours | 1 évaluation finale |
| MCII2023 – Groupe Atténuation | 2 quizz à mi-parcours | 1 évaluation finale |

***Tableau 3 : Récapitulatif des évaluations à organiser dans le cadre des programmes de formation***

Un quizz à mi-parcours sera organisé à la fin de chaque module de formation, ainsi qu’une évaluation finale à la fin de chaque programme de formation. Au total, 13 quiz à mi-parcours, et 4 évaluation finale seront organisées.

* 1. **Préparer les quizz à mi-parcours**

Un quizz à mi-parcours sous forme de Questions à Choix Multiples, fera suite à la finalisation de chaque module de formation. Au total, 13 Quizz à mi-parcours seront organisés, selon le programme détaillé dans le « *Tableau 3 : Récapitulatif des évaluations à organiser dans le cadre des programmes de formation* », ci-dessus. Les experts seront amenés à préparer les quizz et les évaluations finales, et les soumettre à l’équipe du Centre 4C pour validation et seront en charge de l’envoi des quizz à mi-parcours aux participants.

* 1. **Elaborer les tests d’évaluation finale**
* Une évaluation des connaissances sous forme de Questions à Choix Multiples, se fera suite à la finalisation des programmes de formation, selon le programme détaillé dans le « tableau 3 : Récapitulatif des évaluations à organiser dans le cadre des programmes de formation », ci-dessus.
* L’évaluation finale qui se fera suite à la finalisation de la phase virtuelle de la Climate Academy va conditionner la participation à la phase présentielle de l’African Climate Academy. Seuls les participants ayant obtenu les 50 meilleures notes seront a sélectionnés pour bénéficier de la phase présentielle.
* Les résultats des évaluations finales vont conditionner l’obtention d’une attestation de réussite ou de participation.  Une attestation de réussite sera délivrée aux participants ayant obtenu un score supérieur ou égal à 50/100 lors de l’évaluation finale Quant aux participants ayant obtenu un score inférieur à 50/100, des attestations de de participation leurs seront délivrées, à condition qu’ils aient suivi l’ensemble des modules de formation.
  1. **Corriger et traiter les résultats des évaluations**

Les experts seront en charge de la correction et du dépouillement des résultats de l’ensemble des tests d’évaluation organisés dans le cadre des programmes de formation.Les experts seront amenés à compiler les résultats des tests d’évaluation dans des fichiers Excel modifiables, et de les transmettre à l’équipe du Centre 4C.

* 1. **Génération et envoi des attestations de participation et de réussite**

En fonction des scores obtenus, suit à la compilation des résultats des évaluations finales. Les experts vont se charger de la génération des attestations de participation ou de réussite nominatives sous format PDF, et de leur envoi aux participants.

Le template des attestations de réussite et de participation à utiliser sera partagé par le Centre 4C.

* **L5 : Quizz à mi-parcours, évaluations finales aux participants, résultats des quizz et attestations de participation/réussite**

1. **Mission 4 : Elaborer le rapport final**

La consultation sera couronnée par un rapport final mettant l’accent sur les différents points forts et les points à améliorer des quatre programmes de formation, ainsi que les besoins futurs en matière de renforcement de capacité des participants.

* **L6 : Rapport final**

1. **Durée des travaux, livrables, estimation du temps consacré à l’étude**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Echéance** | **Estimation (H/J)** |
| **L1 : Rapport détaillé du contenu des quatre programmes de formation** | 1 semaine après la signature du contrat | **2 H/J** |
| **L2 : Présentations sous format PPT des modules de formation** | Sur la base du calendrier des sessions de formation des 4 programmes, qui sera fixé et partagé avec les consultants à la signature du contrat | **6 H /J** |
| **L3 : Animer les formations virtuelles et présentielles des quatre programmes** | **48 H /J** |
| **L4 : Gérer la logistique des formations virtuelles et présentielles des quatre programmes** | **1 H/J** |
| **L5 : Elaborer et envoyer les quizz à mi-parcours et les évaluations finales aux participants, corriger, traiter les résultats, générer et envoyer les attestations de participation et de réussite** | **1 H/J** |
| **L6 : Elaborer le rapport final** | 2 semaines après la fin de la mission 3 | **2 H/J** |
| **Total** | | **60 H /J** |

1. **Profil des expert (e)s**

Les expert(e)s doivent justifier des qualifications suivantes :

**Expert (e) 1 : Inventaire, atténuation des GES et finance climat**

* Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en changement climatique ou environnement ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
* Au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique notamment en matière d’inventaire et d’atténuation ;
* Excellente connaissance du volet atténuation des GES, inventaire, bilan carbone, marché carbone, etc., et ayant déjà réalisé des études dans ce sens ;
* Avoir une expérience confirmée dans la finance climat et le montage de projets, financés par des bailleurs de fonds internationaux FEM, GCF, Fonds d’adaptation…, dans le domaine de l’environnement, d’énergie, du développement durable et des changements climatiques ;
* Une bonne expérience dans l’organisation et l’animation des ateliers liés à la thématique, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

**Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques**

* Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
* Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de la vulnérabilité et de l’adaptation au changement climatique ;
* Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d’adaptation et de vulnérabilité ;
* Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

**Expert (e) 3 : Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale**

* Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
* Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, et de l’Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale ;
* Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d’Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale ;
* Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

# Présentation de l’Offre du Contractant

Le BE est tenu de présenter, individuellement ou en groupement pour 1 seul module ou pour plusieurs modules ou encore pour la totalité des modules, les documents suivants :

## Offre technique détaillant :

## CV des experts,

## Une méthodologie de travail, qui inclut les étapes et le calendrier de mise en œuvre,

## Une proposition de programme de formation.

## Offre financière détaillée spécifiant le nombre d’H/J par module et par programme. L’offre financière doit être datée et signée, et présentée séparément de l’offre technique.

# Evaluation des offres

L’évaluation des offres se déroulera en deux temps :

1. L’évaluation de l’offre technique qui portera sur les CV des candidats et la note méthodologique,
2. L’évaluation et la comparaison des propositions financières.

Les candidats peuvent présenter leurs offres individuellement ou en groupement. Dans ce cas, l’évaluation technique et financière se fera individuellement pour chaque expert.

### Phase 1 : Analyse technique comparative des offres

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Note Max** |
| * **Méthodologie** :   + **Améliorée** : Un bon niveau de détail du programme, innovation dans les outils pédagogiques proposés (20)   + **Simple** : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d’investigation (10 points)   + **Non conforme** : Ne répond pas aux TDRs, omission d’éléments clés des TDRs (0 points) | **20** |
| * **Profil des consultant(e)s :**   **Expert (e) 1 : Inventaire, atténuation des GES et finance climat (40)**   * Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en changement climatique ou environnement ou toute autre discipline en relation avec le développement durable **(5)** * Au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique notamment en matière d’inventaire et d’atténuation **(5)** * Excellente connaissance du volet atténuation des GES, inventaire, bilan carbone, marché carbone, etc. et ayant déjà réalisé des études dans ce sens **(10)** * Avoir une expérience confirmée dans la finance climat et le montage de projets, financés par des bailleurs de fonds internationaux FEM, GCF, Fonds d’adaptation…, dans le domaine de l’environnement, d’énergie, du développement durable et des changements climatiques **(10)** * Une bonne expérience dans l’organisation et l’animation des ateliers liés à la thématique, notamment pour des jeunes bénéficiaires **(10)**   **Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques (30)**   * Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable **(5)** * Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de la vulnérabilité et de l’adaptation au changement climatique **(5)** * Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d’adaptation et de vulnérabilité **(10)** * Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires **(10)**   **Expert (e) 3 : Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale (10)**   * Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable **(5)** * Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d’Intégration des Changements Climatiques dans la Planification Territoriale **(5)** | **80** |
| **Total** | **100** |

**Important : Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenues :**

→ **Une note technique inférieure à la note technique minimale de 80 points qui représente 80% de la note maximal des offres techniques (100 points).**

**Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.**

1. Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| Pmin  F= 100 \* ---------------  P | P : Prix de l’offre  Pmin : Prix de l’offre valable techniquement du moins disant. |

### Phase 3 : Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→ 80% pour l’offre technique

→ 20% pour l’offre financière

N= 0,8 \* T + 0,2\* F

Le contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

# Dépôt des offres.

L’expert(e) intéressé est prié d’envoyer par e-mail : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) ou déposé au siège du 4C dans deux documents séparés :

1. **Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans le point VII du présent document ;
2. **Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans le point VII du présent document.

**Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc**

**Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc**

**Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad**

**Rabat, Maroc**